

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL

Epreuve matière : Cas pratique et questions

N° Anonymat : V240NAT1161393 Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : ...101... 7279..... Session : ...2024.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Service commun de documentation

Le 08 Février 2024

Bibliothèque Universitaire centrale

Note à l'attention du responsable du SCD

Objet : Projet d'aménagement d'un espace de détente et de convivialité à la BU

Pièce-jointe : Planning ~~de~~ détaillé des étapes de mise en place de l'espace de détente

Depuis les années 1980, le sociologue Ray Oldenburg promeut et défend la Bibliothèque comme 3^{ème} lieu. Il souligna l'importance de la bibliothèque comme espace de socialisation et lieu de vie, après la maison et le travail. De nombreuses études attestent de ce besoin de développer un espace de bien-être et de convivialité dans les bibliothèques, notamment universitaire et encore plus depuis la crise sanitaire de la Covid-19, au cours de laquelle les étudiants ont souvent souffert de solitude et de mauvaises conditions de vie. Ces derniers ont fréquemment insisté sur ce besoin de bien-être et de convivialité au cours de leur cursus universitaires. Depuis, nombreuses sont les universités qui ont investi afin de mettre en place de tels espaces. Pour s'inscrire dans cette tendance, il m'a été demandé de réfléchir à l'élaboration d'un tel projet au sein de la BU centrale de notre SCD, sur un espace prédéfini de 300 m², aménageable.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le rôle de la bibliothèque universitaire. Ensuite, nous traiterons de la mise en place de ce projet d'espace de détente et de convivialité et développerons les étapes. Enfin, nous discuterons les divers moyens à

mettre en place pour l'exécution d'une telle mission. Cette note sera complétée d'un planning détaillé des étapes de mise en place de l'espace de détente.

I- Le rôle de la bibliothèque universitaire

1) Un espace de travail individuel...

Sous la direction du service central de documentation de l'université, la bibliothèque centrale est au cœur de la vie des étudiants du campus. Epaulée par des bibliothèques d'unité de formation et de recherche (UFR) ou encore de centres de documentation, la mission primordiale de la BU est de permettre un accès de tous à l'information, aux livres des collections et aux outils numériques nécessaires à leurs recherches et à leurs cursus universitaires. Elle possède des collections en libre accès et en magasin, accessible aux étudiants et chercheurs, et propose des services de prêt à domicile, de prêt entre bibliothèques, ou encore de renseignements bibliographiques. La BU est un espace de travail à part entière où des places assises sont très demandées afin de permettre aux étudiants de mener leurs révisions efficacement, effectuer des recherches, accéder aux catalogues et aux collections ou encore rédiger leurs devoirs, mémoires ou thèses dans une ambiance studieuse et silencieuse. Il est important de rappeler que les places de travail dans notre bibliothèque sont relativement limitées et que la mise en place d'un espace de détente pourra être critiqué comme une perte d'espace.

2)... et collectif.

La BU centrale est aussi un espace permettant aux étudiants de se rassembler pour réaliser des projets communs. En effet, il est de plus en plus fréquent que les enseignants incitent et obligent à la réalisation et à la rédaction d'un travail commun, en groupe. De plus, il est fréquent que les bibliothèques d'UFR ou centres de documentation, plus petit en taille et en place, interdisent les pratiques de rassemblement. Pourtant, la communion des étudiants est primordiale tant pour le partage de connaissances que pour le soutien qu'ils peuvent s'apporter mutuellement. En effet, une année universitaire est très demandante pour les étudiants. Les journées sont longues et intenses. Au milieu de leurs études, la BU est considérée comme un point de rassemblement, au cœur du campus, pour discuter et profiter

d'une pause dans un planning chargé et loin des problèmes et conditions de vie complexes. En effet, les conditions de vie des étudiants se sont fortement dégradées au fil des années. Les étudiants sont souvent en situation de précarité et manquent d'un bien-être nécessaire au quotidien.

II - La mise en place du projet d'espace de détente et de convivialité

1) Définir le type d'espace à créer

Souhaité par le service commun de la documentation, un espace de 300 m² environ a été libéré au sein de la bibliothèque universitaire afin d'aménager son espace de détente. Pour organiser cette zone, en qualité de bibliothécaire assistant spécialisé de dame normale, je propose la création d'un groupe de travail, sous ma présidence, qui aura pour rôle de réfléchir aux divers aménagements, proposer des idées et des points de comparaison. Après une première réunion qui aura pour but de définir les grandes lignes du projet et le type de détente souhaité, il est recommandé de solliciter l'opinion, l'avis et les conseils des usagers afin que cet espace réponde le plus possible à leurs attentes et besoins. L'idée de cet aménagement est de créer un espace confortable, de détente, à l'image de soi, pour s'y reposer "comme à la maison". De nombreuses bibliothèques ont pris ce parti comme à Angers ou encore à Saint-Etienne. Ceci un coin de repos permettra aux étudiants de profiter, souffler entre leurs cours et ainsi repartir plus en forme et performant. Des études attestent que ne jamais se reposer est contreproductif. Après avoir effectué une comparaison avec d'autres bibliothèques, le groupe de travail comprenant des BIBAS et magasiniers, proposera, à l'image des bibliothèques participatives, la réalisation d'un sondage auprès des étudiants pour avoir leur opinion positive ou négative sur le projet, mais aussi les questionner pour connaître leurs attentes et écouter leurs suggestions. Cette communication pourra prendre la forme d'un mail à la liste des usagers et étudiants et une publication sur les réseaux sociaux.

Après avoir reçu les propositions et les avoir analysés, le groupe de travail se réunira de nouveau par les étudiants, les comparer et les analyser avant de les sélectionner.

Une fois le projet mis au point, avec l'idée d'installer des canapés, fauteuils, table basse, prise électrique, en considérant également les aspects de sécurité et d'évacuation, et les règles à suivre dans cet espace spécifique, démarqué par son mobilier et son code couleur, celui-ci doit être soumis à la responsable du SCD pour validation ainsi qu'à la présidence de l'université.

Cette validation, si elle est obtenue, permettra d'établir une enveloppe budgétaire pour la création de la zone de détente.

2) Développer l'espace et le mettre en place.

Devant être fonctionnel à la prochaine rentrée universitaire, en septembre, cet

espace comme à la maison, doit répondre à une charte pré-défini, tant sur le mobilier que de délimitation. Il suffit d'utiliser l'exemple de la BU de l'université de Saint-Etienne qui rappelle que la relaxation passe par la création d'une atmosphère "feutrée". Pour ce aspect repos, il a été suggéré d'acquies des canapés, des fauteuils, des poufs et des tables basses permettant aux élèves de se reposer et de se rassembler, mais également d'installer des prises électriques pour autoriser la recharge des ordinateurs portables. Certains établissements intègrent cet espace de repos ~~avec~~ au milieu de collections spécifiquement acquies comme des bandes dessinées ou le porno. Cette réflexion pourra être réouverte après une année d'utilisation standard en sollicitant de nouveaux étudiants. L'acquisition d'un mobilier spécifique permettra de marquer une distinction entre espace d'études et de repos au sein de la bibliothèque. L'ensemble des travaux pourra durer deux à trois mois. Une fois achevé, l'agent de prévention pourra attester de la conformité de l'espace au vue des règles de sécurité.

3) Communiquer sur cet espace.

Avant l'ouverture de l'espace, il est primordial de communiquer auprès de l'ensemble des étudiants du campus de l'existence de cette zone et de son fonctionnement. Des règles seront édictées pour permettre une vie commune harmonieuse de tous. L'usage d'affiche, de mail et de communication sur les réseaux sociaux est privilégié pour toucher le plus d'usagers possible. L'espace sera également mentionné sur le site internet de l'université et de la BU et sera intégrée dans la visite aux nouveaux étudiants. Avant cela, l'ensemble du personnel sera invité à découvrir les lieux, se l'approprier et retenir les règles à respecter. Il sera primordial de vérifier le bon état de cet espace chaque jour.

III - Des moyens nécessaires

1) L'aspect financier

Pour permettre la création de cet espace de détente et de convivialité, outre obtenir un espace dédié, il est nécessaire qu'une enveloppe budgétaire soit débloquée, que ce soit un budget participatif ou un budget venu de l'université. Cette enveloppe permettra de mener les travaux nécessaires, tant électrique pour l'installation de prises, que de peinture pour l'aménagement de l'espace. Ce budget sera aussi utilisé pour l'acquisition du mobilier spécifique aux besoins. Il pourra être réordonné et re négocié si nécessaire pour enrichir cet espace de jeux de société ou de collections particulières.

Epreuve - Matière : 101- 7279 Session : 2024**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

2) Les moyens humains et techniques

Ce projet d'équipe concerne l'ensemble de la BU, de la responsable du SCD en passant par les bibliothécaires assistants spécialisés et les magasiniers. Il inclut également le SCD, le service des moyens techniques pour l'installation de mobilier et la peinture de l'espace, ainsi que le service de la communication pour son travail d'informations sur les réseaux sociaux et la publicité. Des sociétés électriques externes pourront être appelées pour les questions électriques. Il s'agit d'un projet global par et pour les étudiants et leur bien-être.



Ainsi, afin de répondre au mieux aux récentes demandes d'aménagement d'un espace de repos et de convivialité, largement développés au sein de bibliothèques universitaires de médecine, il est proposé de créer sur la zone de 300 m² définie, un espace "comme à la maison" comprenant des canapés, des fauteuils ou encore des tables basses et prises électriques, dans l'optique de créer un espace feutré et détente où les étudiants pourront soit travailler de manière moins stricte, soit partagé un moment de détente, récréative à la réunion sociale, pivot de la bibliothèque et des bibliothécaires qui œuvrent pour le succès des étudiants dans leurs études. Cet espace créé en collaboration avec eux pourra être remodelé périodiquement pour s'adapter aux nouveaux défis et souhaits.

Pièce jointe :Planning détaillé des étapes de mise en place de l'espace de détente

| Etapes | Moyens Humains | Moyens | Durée | |
|---|--|---|---|-----------|
| Etablissement d'un groupe de travail pour ce projet et Première Réunion | BIBAS classe normale ⊕ Magasiniers ⊕ Responsable du SCD | Une salle de réunion ⊕ un ordinateur ⊕ un vidéoprojecteur ⊕ un déplacement dans l'espace de 300 m ² dédiée | En février 2024 (8 mois avant ouverture à la rentrée universitaire), durée : 2 heures environ | |
| Réalisation d'un sondage auprès des étudiants du campus (opinion sur le projet, proposition, suggestion...) | BIBAS classe normale ⊕ Service communication ⊕ Service informatique | des Questionnaires papiers, mail à la liste des étudiants, campagne sur les réseaux sociaux de la BU | Sondage a mené entre mi-février et mi-mars 2024 | |
| Dépouillement des questionnaires, sondages et mail | Magasiniers du groupe de travail | Une salle de réunion ⊕ Un ordinateur ⊕ Un fichier Excel | Entre mi-mars et fin mars (sur 15 jours) | |
| Réunion du groupe de travail sur le projet pour mise au point des idées | BIBAS classe normale ⊕ Magasiniers ⊕ Responsable du SCD | Une salle de réunion ⊕ ordinateur ⊕ vidéoprojecteur ⊕ accès internet | Réunion à la mi-avril 2024 (1 demi-journée) | |
| Projet soumis à l'approbation de l'université | Responsable du SCD ⊕ Présidence de l'université ⊕ BIBAS classe normale | Une salle de réunion ⊕ ordinateur ⊕ vidéoprojecteur | Réunion à la fin avril 2024 (1 demi-journée) | |
| Négociation et Obtention d'un budget | Service financier ⊕ Responsable SCD ⊕ BIBAS classe normale | Une salle de réunion ⊕ Ordinateur ⊕ vidéoprojecteur ⊕ fichier Excel Budget | Réunion dans la première quinzaine de mai 2024 | |
| Achat du mobilier | BIBAS classe normale ⊕ Magasiniers ⊕ Service Moyens Techniques | Ordinateur ⊕ Budget ⊕ Déplacement en voiture à la boutique | Seconde moitié de mai 2024 | |
| Travaux électriques | Equipe electriciens | Matériels électriques (prises) | Seconde moitié de mai 2024 | |
| Travaux de peinture | Equipe Moyens Techniques | Peinture | Début juin 2024 | |
| Aménagement de l'espace | Equipe Moyens Techniques ⊕ Magasiniers ⊕ BIBAS | Mobilier ⊕ Plan | mi-juin à mi-juillet 2024 | 06. / 08. |

| Étapes | Moyens Humains | Moyens | Durée |
|------------------------------------|--|--|---|
| Contrôle par l'agent de prévention | Agent de Prévention ⊕ BIBAS classique | Plan d'évacuation ⊕ Visite sur place | fin juillet 2024 ou début août 2024 (durée : 2 heures env.) |
| Campagne de communication | Service communication | Reseaux sociaux ⊕ mails | août-septembre 2024 |
| Formation du personnel de la BU | Magasiniers ⊕ BIBAS | Salle de réunion ⊕ règles ⊕ déplacement sur place | fin août-début septembre 2024 |
| Inauguration | Ensemble du personnel (BU ⊕ SCB ⊕ présidence) | Sur place | jour de la rentrée en visitaire. |

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL

Epreuve matière : Cas pratique et questions

N° Anonymat : **V240NAT1161393** Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 7279 Session : 2024

FDE-FDI

Document réponse

**Tous les documents réponses sont à rendre,
même non complétés.**

Tournez la page S.V.P.



Questions : vous porterez vos réponses sur les copies réservées à cette partie (le nombre de ligne est indiqué pour chaque question).

1. Qu'est-ce que Gallica ? Qu'y trouve-t-on ? Citez des partenaires (10 lignes)

Gallica est une base de données accessible sur internet. Développée par la Bibliothèque Nationale de France (BNF), elle permet d'accéder à la numérisation des documents patrimoniaux de ces collections, tels que des manuscrits, gravures, estampes mais également des revues anciennes. Cet outil permet ainsi la sauvegarde de ce patrimoine, diminuant les risques inhérents à la manipulation et préservant les informations des documents fragiles et vieillissants. En tant que base référence en France, Gallica a également déployé une marque blanche lui permettant d'offrir à différentes bibliothèques la possibilité de créer une interface miroir pour leurs collections patrimoniales. Cette marque blanche a été utilisée par plus de 300 établissements. Gallica est aussi reliée à des bases internationales comme Europeana ou la Bibliothèque numérique mondiale.

2. Qu'est-ce que le désherbage : Objectifs, méthodologies ? (10 lignes)

Le désherbage est un procédé qui permet de trier les ouvrages d'une collection et déterminer les livres qui, pour des raisons d'usages ou encore d'ancienneté, ne correspondent plus aux critères de la bibliothèque. Ce procédé permet également de libérer de l'espace pour l'accroissement des collections. Les ouvrages triés et sortis des collections peuvent faire l'objet d'une procédure d'échange, de don ou encore d'envoi au pilon c'est-à-dire à la destruction. Pour déterminer les ouvrages à désherber, il existe plusieurs techniques. La plus fréquemment employée est la méthode T.O.U.P.I., utilisée par la Bibliothèque Publique d'Information (BPI). Chaque lettre correspond à une caractéristique du tri : I = inutilisé ; O = Ordinaire ; U = usé ; P = périmé ; I = inadéquat.

3. Qu'est-ce que le CROUS ? Fonction et statut administratif. (6 lignes)

Développé dans chaque région, le CROUS est un service qui permet aux étudiants d'obtenir des aides financières dans le cadre de leurs études universitaires et ainsi réduire des différences sociales.

4. Qu'est-ce que le dépôt légal ? Citez au moins deux dépositaires et supports concernés (6 lignes)

Mis en place en 1537 par François I^{er}, le dépôt légal obligeait les éditeurs à déposer un exemplaire de chaque publication française à la bibliothèque royale pour sa sauvegarde. Aujourd'hui, cette mission est poursuivie par la Bibliothèque Nationale de France qui reçoit chaque jour les dernières publications de tous les ouvrages imprimés et édités en France comme les monographies et les revues. La BNF possède de des échelons au niveau local comme la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Marseille. Depuis 2016, la BNF est responsable du dépôt légal de l'internet.

